

Chammas & Marcheteau conseille Karista dans le cadre du premier closing de son fonds CosmiCapital

Chammas & Marcheteau a conseillé Karista dans le cadre de la constitution de son fonds Cosmi Capital.

Karista vient de clôturer le 1^{er} closing de son fonds CosmiCapital d'un montant de 38 millions d'euros souscrit, notamment, par le CNES et le Fonds National d'Amorçage 2, géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance.

L'objectif de ce fonds est de créer, développer et financer des startups européennes dédiées à l'industrie de l'espace.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Christophe Sevennec**, **Jérôme Chapron** (associés) et **Thomas Coutant** (avocat) sur les aspects juridiques et de **Christophe Moreau** (associé) sur les aspects fiscaux.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 50 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social. Le cabinet a une activité internationale croissante, notamment en Afrique.